

Fiches d'aménagement des propriétés résidentielles

Yamachiche, 5 octobre 2010 – Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) vient de lancer un tout nouvel outil, les fiches d'aménagement des propriétés résidentielles.

Le ROBVQ a créé ces fiches afin d'aider les propriétaires, tant riverains que citoyens, à minimiser les impacts des activités résidentielles sur l'eau. Ces fiches touchent divers sujets : la bande riveraine, le phosphore, la pelouse, l'eau de pluie et le ruissellement, l'imperméabilisation des sols et l'installation septique. Elles fournissent des informations et des conseils pratiques sur des manières d'aménager et d'entretenir les propriétés pour limiter l'impact de ces dernières sur la qualité des plans d'eau.

Ces fiches sont disponibles sous format électronique sur le site du ROBVQ à l'adresse suivante : www.robvq.qc.ca/documentation.

Lorsqu'il est question de protéger la qualité de notre eau des influences humaines, chacun doit faire sa part et participer activement à la préservation de cette ressource vitale. À l'échelle d'un bassin versant, les activités des uns ont nécessairement des impacts sur celles des autres et l'effet cumulatif d'activités néfastes affecte particulièrement les résidents à l'embouchure des cours d'eau. Il est donc important que chaque citoyen propriétaire fournisse des efforts.

Rappelons que la sensibilisation et l'information aux citoyens font partie des mandats de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche. L'OBVRLY est un organisme à but non lucratif financé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

